



BULLETIN D'ADHESION

ANNEE 2012

Nom de l'organisme ou du groupement (*) _____

Selon son choix l'organisme peut adhérer à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement d'organismes

Nombre total de logements gérés par l'organisme ou le groupement (*) _____

Adresse _____

Téléphone : _____ FAX : _____

E-mail : _____ WEB : _____

déclare adhérer à Habsis pour l'exercice 2012

Il sera habituellement représenté par Monsieur ou Madame _____

Fonction : _____

E-mail : _____

et représentera les organismes suivants(*) : 1. _____

2. _____ 3. _____

4. _____ 5. _____

6. _____ 7. _____

8. _____ 9. _____

()Pour tenir compte du phénomène de regroupement des organismes et répondre à différentes demandes exprimées auprès du Club, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à un nouveau mode de calcul de la cotisation tenant compte de la taille des organismes. Pour l'année 2012, la cotisation est fixée à 510 €HT pour les organismes gérant un patrimoine inférieur à 10 000 logements. Au-delà de 10 000 logements, un complément de 255 €HT par tranche de 10 000 logements est ajouté. Ce nouveau mode de calcul facilite l'adhésion des organismes de taille petite ou moyenne et simplifie celle des groupements d'organismes.*

Montant de la Cotisation 2012

Nb logements gérés	Moins de 10 000	De 10 000 à 20 000	De 20 000 à 30 000	De 30 000 à 40 000	De 40 000 à 50 000	De 50 000 à 60 000	De 60 000 à 70 000	De 70 000 à 80 000	Plus de 80 000
Montant HT	510,00 €	765,00 €	1 020,00 €	1 275,00 €	1 530,00 €	1 785,00 €	2 040,00 €	2 295,00 €	2 550,00 €
Montant TTC	609,96 €	914,94 €	1 219,92 €	1 524,90 €	1 829,88 €	2 134,86 €	2 439,84 €	2 744,82 €	3 049,80 €

Nous vous rappelons que l'adhésion à Habsis vous permet d'assister aux journées et au séminaire d'Habsis à un prix préférentiel, minoré de 50% supplémentaire à partir de la troisième personne inscrite à la même journée (hors séminaire).

Le montant de la cotisation pour l'exercice 2012 s'élève à : € TTC

A _____, le _____

Signature et Cachet de l'entreprise